

Stasiewicz-Jasiukowa, Irena

Hugo Kołłątaj contre Jean Jacques Rousseau: por l'identité de l'homme naturel et de l'homme social

Kwartalnik Historii Nauki i Techniki 24/3, 563-570

1979

Artykuł umieszczony jest w kolekcji cyfrowej Bazhum, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych tworzonej przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego.

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie ze środków specjalnych MNiSW dzięki Wydziałowi Historycznemu Uniwersytetu Warszawskiego.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



Irena Stasiewicz-Jasiukowa
(Warszawa)

HUGO KOLŁATAJ CONTRE JEAN JACQUES ROUSSEAU: POUR L'IDENTITÉ DE L'HOMME NATUREL ET DE L'HOMME SOCIAL



Qu'est-ce que l'homme? Cette question, si importante pour Jean Jacques Rousseau et son anthropologie philosophique, apparaîtra à plusieurs reprises dans les ouvrages de Hugo Kołłątaj, et avant tout, dans des notes manuscrites indiquant l'essentiel de l'oeuvre *l'Ordre physique et moral* (*Porządek fizyczno-moralny*)¹, dans l'oeuvre elle-même², ainsi que dans *L'analyse critique des principes des origines historiques de tous les peuples* (*Rozbiór krytyczny zasad historii początkowej wszystkich ludów*)³. L'homme n'est — dans la pensée de Kołłątaj — qu'une partie de la nature, un chaînon de la chaîne des êtres dans l'ordre éternel des choses, un organisme appartenant aux espèces animales — cependant, il est doué aussi, grâce à l'ordre naturel, des traits qui le distinguent des autres corps organiques,

¹ H. Kołłątaj, *Rękopis obejmujący pomysły do dzieła Porządek fizyczno-moralny czyli Nauka o należytościach i powinnościach człowieka wydobytych z praw wiecznych, nieodmiennych i koniecznych przyrodzenia w Krakowie w roku 1810 u Jana Maja ogłoszonego* dans H. Kołłątaj, *Porządek fizyczno-moralny*. Rédaction et introduction de K. Opatek, Biblioteka Klasyków Filozofii, Warszawa 1955, pp. 189-470.

² Cf. note 1.

³ *Rozbiór krytyczny zasad historii początkowej wszystkich ludów* de H. Kołłątaj, édition posthume, fondée sur le manuscrit, préparée par Ferdynand Kojśiewicz en 1842, ouvrage écrit en 1799-1800 à Ołomuniec, le tout rédigé entre 1802 et 1807. Dans les années 1803-1806 le manuscrit a été étudié entre autres par T. Czacki, et Jędrzej Śniadecki dont l'ouvrage *Teoria jestestw organicznych* (la première partie du livre date de 1804) a beaucoup influencé les conceptions biologiques de Hugo Kołłątaj. H. Hinz, auteur de la monographie: *Filozofia Hugona Kollataja* (Warszawa 1973) attire notre attention sur le fait qu'on ne peut pas parler d'une évolution d'idées de Kołłątaj dans *Rozbiór krytyczny...* par rapport à son *Porządek fizyczno-moralny*, car les deux ouvrages avaient été créés à peu près en même temps, et, certaines parties de *Rozbiór...* même plus tôt. Les deux ouvrages mentionnés de Kołłątaj constituent l'aboutissement de sa philosophie et l'expression de l'unité structurale de la conception de la loi naturelle et de l'historisme dans son système. Voir, à propos du même sujet, l'introduction à la dernière édition de *Rozbiór krytyczny...*, c'est-à-dire: H. Kołłątaj, *Rozbiór krytyczny zasad historii początkowej wszystkich ludów*. Rédaction et introduction de H. Hinz, Biblioteka Klasyków Filozofii, Warszawa 1972.

et c'est lui qui représente l'être le plus parfait. Une différence essentielle entre ces deux mondes est constituée par le langage, dont les animaux sont privés, et qui permet à l'homme d'exprimer ses pensées⁴, et, par conséquent, de vivre dans la société – milieu naturel de tout être humain. Grâce à la puissance dont la nature l'a dotée, l'homme diffère des autres êtres organiques par son physique, par son âme, que Kołłątaj identifie avec l'esprit et la pensée, par sa soumission aux lois morales et par sa capacité de se perfectionner. "La nature a soumis l'homme aux lois morales, qui l'obligent presque de la même manière que les lois physiques" – décreta-t-il dans son *l'Ordre physique et moral*⁵. Les lois, selon Kołłątaj, sont éternelles, invariables, et nécessaires aussi bien aux individus qu'à tous les êtres pris dans leur ensemble, bien que, évidemment, leur actualisation soit différente dans de différents contextes historiques. Tous les êtres ne sont pas soumis à toutes les lois; aux lois morales, qui, par analogie avec les lois physiques, sont invariables et éternelles, n'est soumis que l'être le plus parfait, c'est-à-dire l'homme.

Hugo Kołłątaj avait su (à l'encontre des autres physiocrates, car il se fondait sur une connaissance solide de la littérature professionnelle) concilier dans ses conceptions anthropologiques le savoir naturaliste, médical, social et historique. L'homme étant, dès ses origines, une partie de la nature, est soumis aux lois morales, et, d'autre part, tout en restant un être moral, il est soumis aux lois physiques. Convaincu du bien fondé de ces deux assertions, Kołłątaj soulignait l'identité de l'homme naturel et de l'homme social. Cette dernière thèse reste étroitement liée dans son système à la conviction que le devoir et la loi – *officium* et *ius* – sont inséparables. Voici les réflexions de Hugo Kołłątaj à ce propos.

L'homme pourvu par la nature de la sensibilité et des besoins qu'il est obligé de satisfaire, recourt nécessairement aux rapports qui le lient à l'extérieur, à tout ce qui est en dehors de son être. Puisque la nature doit concilier ses lois et ses fins, le fait d'avoir donné à l'homme des forces lui permettant d'obtenir des choses qui peuvent satisfaire à ses besoins équivaut au fait de lui avoir donné le droit à ces choses, le droit naturel appelé *ius*. Le devoir naturel – *officium* – lié d'une façon inséparable avec *ius* oblige l'homme d'obtenir toutes ces choses par l'effort et le travail. Cependant, puisque l'homme ne vit pas seul sur la terre, il ne devrait pas se limiter aux seuls rapports avec les choses, il doit aussi créer des liens qui l'attachent aux êtres semblables à lui, c'est-à-dire aux hommes. C'est surtout ici que le caractère inséparable des droits et des devoirs semble particulièrement important, car il est indispensable de concilier ses propres droits avec ceux des autres⁶. Lorsqu'il constate que dans l'analyse de l'unité des droits et des devoirs il se fonde sur les principes de Quesnay (*Le droit naturel*), de Du Pont (*De l'origine et du progrès d'une science nouvelle*) et de Mercier de la Rivière (*l'Ordre*

⁴ "Między wielu różnicami człowieka od zwierząt, ta jest prawie najistotniejsza, że on od natury usposobionym został do tłumaczenia swych myśli przez mowę, którego dobrodziejstwa inne zwierzęta nie uzyskaly..." (H. Kołłątaj, *Rozbiór krytyczny*, Notes au discours III, p. 732).

⁵ H. Kołłątaj, *Porządek fizyczno-moralny*, p. 27.

⁶ H. Kołłątaj, op. cit., p. 53 et à la page 57 on trouve ces mots: "Nazywamy należytością przyrodzoną człowieka sposobność i wolność, którą mu przyrodzenie nadało do nabywania, posiadania i używania tego wszystkiego, co jest potrzebne do utrzymania życia i jego wygód, lecz nadało pod warunkiem dopełnienia nieoddzielnych powinności. Nazywamy również powinnością przyrodzoną człowieka warunki przywiązane do jego należytości, które zachować i dopełnić winien, jeżeli chce używać tych należytości..."

naturel et l'essentiel des sociétés politiques), Kollataj souligne aussi que les erreurs dangereuses du raisonnement de Hobbes et de Jean Jacques Rousseau sont dûes surtout à la "séparation des devoirs (*officia*) avec nos droits (*iura*), opérée par la pensée"⁷. Les deux philosophes sont d'avis que les hommes auraient vécu d'une manière idéale si la notion du "mien"



Phot. 2 Hugo Kollataj. Dessiné par W. Barwicki. Bibliothèque de l'Université de Varsovie – Cabinet des estampes. Phot. H. Nowicki.

et du "tien" n'avait pas apparû. Ils commettent évidemment une erreur fondamentale en opinant, en fin de compte, que l'hostilité devrait être considérée comme le premier principe des droits de l'homme, tandis qu'elle ne résulte que du déséquilibre entre ses devoirs et ses droits. Kollataj pense ici surtout à Hobbes et à sa conception de la nature humaine, une nature "de loup", largement caractérisée dans le *Leviathan*. La critique de Kollataj concerne également les thèses de Jean Jacques Rousseau présentées dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, selon lesquelles la société et la civilisation auraient été la cause principale des malheurs de l'homme, en détruisant l'égalité originelle.

"Ainsi nous ne pouvons pas traiter la guerre, conclut Kollataj, comme un principe des droits naturels, mais comme un résultat, un châtement que la nature avait imposé par suite de la transgression de nos devoirs. Cependant il n'est pas question de poursuivre des disputes scolaires ni de montrer les erreurs commises par les auteurs célèbres du droit naturel, nous n'avons voulu que monter la véritable source dont prennent leur origine toutes les erreurs et toutes les folies..."⁸

La science qui établit la dépendance réciproque des devoirs et des droits n'est donc, selon Kollataj, utile qu'à condition de la réaliser dans les cadres de la vie sociale – état naturel de l'homme. C'est dans les

⁷ H. Kollataj, op. cit., pp. 58-59.

⁸ H. Kollataj, op. cit., p. 60. Evidemment, l'interprétation des idées de Hobbes et de Rousseau proposée par H. Kollataj peut susciter certaines réserves chez le lecteur moderne.

droits (*iura*) et les devoirs (*officia*) que s'exprime la liberté de l'activité humaine. Le pouvoir de notre liberté ne s'étend pas sur les lois de la nature (par exemple, l'homme ne peut pas cueillir des pommes en hiver, car il n'y en a pas sur les arbres), mais il se rapporte seulement à nos droits et à nos devoirs. Notre liberté envers les lois naturelles est donc passive, envers les droits (*iura*) et les devoirs (*officia*) – active. C'est pourquoi la liberté ainsi conçue ne signifie pas que l'homme peut faire tout ce qu'il veut, mais qu'il peut, tout en ayant le droit au libre choix, ne pas faire ce qu'il ne veut pas, ce qu'il ne se permet pas de faire. Ainsi, selon la définition de Kołłątaj, "la liberté de l'homme n'est rien d'autre qu'une nécessité essentielle d'agir selon notre volonté, notre choix et notre consentement, si nous comprenons la volonté, le choix et le consentement comme des conditions communes sous lesquelles notre affaire, appliquée au droit (*ius*) et au devoir (*officium*) peut devenir morale..."⁹ En somme, si la liberté du choix n'entre pas en conflit avec nos devoirs et nos droits, le choix est juste. A cette règle du libre choix viennent s'ajouter en la confirmant les besoins de l'homme, sa raison, sa conscience et les sanctions pénales établies pour réprimer la violation des droits et des devoirs.

Kołłątaj, tout en admettant que la liberté est un pouvoir d'agir, propre à notre âme et inséparable d'elle, s'oppose à ceux qui constatent qu'un homme en embrassant l'ordre social doit renoncer à sa liberté ou bien en céder une partie au gouvernement. C'est une interprétation de Jean-Jacques Rousseau exprimée le mieux dans le *Contrat social* concernant la liberté, qui devient surtout ici l'objet de la critique. A une vision dramatique, faite par Rousseau, d'un homme en conflit avec lui-même, oscillant entre la liberté naturelle et les contraintes de la civilisation, des convenances et des apparences sociales¹⁰, Kołłątaj oppose l'image d'un homme harmonieux, qui ne connaît pas les conflits entre une liberté due à la nature et les devoirs dus à l'existence sociale; entre un homme naturel et un homme social c'est-à-dire le citoyen.

⁹ H. Kołłątaj, op. cit., p. 83.

¹⁰ Les nombreuses interprétations de l'anthropologie de Jean-Jacques Rousseau diffèrent beaucoup entre elles. Les uns soulignent surtout les contradictions de l'existence humaine, les autres considèrent le système de Rousseau comme cohérent et optimiste (citons ici l'ouvrage de Michèle Duchet). Parmi les critiques modernes on trouvera aussi certaines dont les auteurs voient dans la philosophie sociale de Jean Jacques une voie à la démocratie totalitaire (Jean Talmou). Dans la littérature très abondante consacrée à l'idéologie de Jean Jacques Rousseau on peut citer surtout: B. Baczeko, *Rousseau. Samotność i wspólnota*, Warszawa 1964 (de même la traduction française du livre: *Rousseau, solitude et communauté*, Mouton 1964), H. Barth, *Volonté générale et volonté particulière chez Jean Jacques Rousseau*, dans *Rousseau et la philosophie politique*, "Annales de philosophie politique" V, Paris 1965; P. Burgelin, *La philosophie de l'existence de Jean Jacques Rousseau*, Paris 1952, L. C. Crocker, *Rousseau et la voie au totalitarisme*, dans *Rousseau et la philosophie politique*, Paris 1965, R. Derathé, *Jean Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris 1950, M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des lumières*, Paris 1971, H. Elzenberg (introduction), dans J. J. Rousseau, *Trzy rozprawy z filozofii społecznej*, Biblioteka Klasyków Filozofii, Warszawa 1956, B. Leśnodorski, *La pensée politique de Rousseau en Pologne*, "Annales historiques de la révolution française", 1962, J. Michalski, *Rousseau i sarmacki republikanizm*, Warszawa 1977; E. Rządowska (introduction), dans J. J. Rousseau, *Wyznania*, BN Wrocław 1978, pp. XXVI-XXXVII; J. Starobiński, *L'invention de la liberté*, Genève 1964, J. Starobiński, *Jean Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris 1957; B. Suchodolski, *Rozwój nowożytnej filozofii człowieka*, Warszawa 1967, en particulier, le chapitre: *Rousseau – sprzeczność ludzkiej egzystencji*, pp. 691-704; J. L. Talmon, *Die Ursprünge der totalitären Demokratie*, Köln 1961.

Le système de Hugo Kollataj prend une direction visiblement anthropocentrique. L'homme, grâce à la nature, est le créateur de son propre monde et de sa propre histoire. Et l'histoire ne commence qu'après le déluge. La civilisation d'avant le déluge, complètement détruite, échappe à la connaissance humaine. L'homme naturel chez Kollataj est aussi un homme historique, c'est à partir du déluge que date le cours de l'histoire qui peut être connu. Permettez-moi une petite digression: dans quelques ouvrages sur le système de Kollataj, attire notre attention¹¹ le fait, mis en relief qu'il n'était pas le premier historiosophe à avoir traité le déluge comme le début du cycle historique; des conceptions pareilles avaient été énoncées entre autres par Giambattista Vico, Antoine Nicolas Boulanger¹², Jean André de Luc et les encyclopédistes français. Mais revenons à notre sujet: le déluge, constate Kollataj, est donc devenu un élément qui unit deux êtres: l'homme naturel et l'homme historique. Ainsi, bien que nous ne sachions rien de sûr sur les origines du genre humain, il existe un fait certain: l'actualisation historique. Selon Kollataj, si elle n'entre pas en conflit avec les droits naturels, elle devient identité, et non pas, comme le croyait Rousseau, désunion de l'homme naturel et de l'homme civilisé. La nature humaine ne doit pas subir une lente destruction par sa propre histoire, car l'histoire ne fait que concrétiser l'homme dans le temps et dans l'espace. "Car l'homme dans sa constitution physique, sa sensibilité, ses besoins et ses forces est toujours le même, ou bien, pour parler plus clairement, il existe selon les mêmes lois, selon lesquelles existait en tant que premier homme sorti des mains de la nature..."¹³

L'homme historique peut cependant devenir l'auteur d'un conflit entre sa propre nature et l'existence sociale lorsqu'il ne respecte pas les droits et les devoirs résultant de l'ordre physique et moral. La tentative de Kollataj de douer l'homme naturel, rattaché à un ordre physique et moral n'ayant ni commencement ni fin, d'éléments historiques, ainsi que sa conviction qu'une coexistence harmonieuse de la nature et de l'histoire est possible, constituent une contribution originale de Kollataj à la philosophie du siècle des lumières au niveau européen. Cette idée est d'autant plus importante qu'elle fait de l'homme historique le responsable de son sort. La lutte de l'homme pour son authenticité dans les cadres de la société civilisée – concept central de la philosophie de Rousseau – sera remplacée chez Kollataj par une analyse concrète des lois et de l'ordre naturel, dont la connaissance et le respect conditionnent l'existence calme de l'homme et de tout le genre humain; c'est ainsi que s'effectue l'identité de l'homme naturel – social par sa nature – avec l'homme historique. En voilà un exemple.

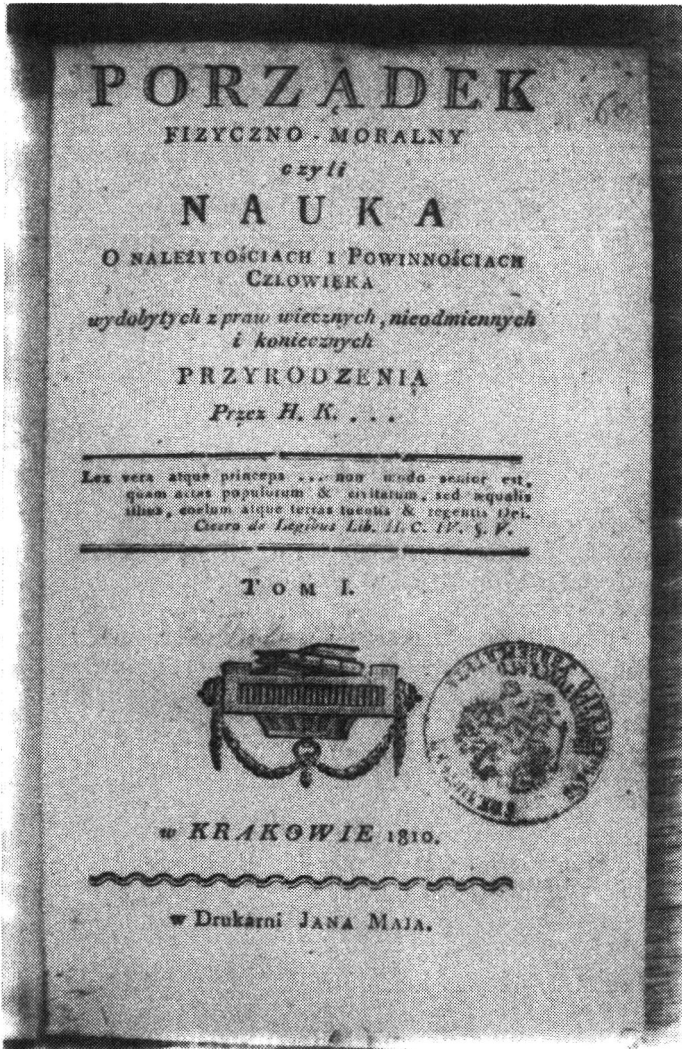
L'homme, qui s'actualise dans l'histoire, et après le déluge commence son histoire aux dimensions temporelles, étant par sa nature le maître de ses forces, doit, conformément à la nature, s'en servir pour pourvoir à ses besoins; c'est le travail qui lui permet d'obtenir des choses, sans

¹¹ Voir par exemple H. Hinz, Z. Wójcik, *Zapomniana rozprawa Hugona Kollataja*, "Archiwum Historii Filozofii i Myśli Społecznej", v. 18, pp. 169-188; H. Hainz (introduction), dans H. Kollataj, *Rozbiór krytyczny...*, pp. XXIX-XXXVII.

¹² Si, d'après H. Hinz, nous acceptons comme vraisemblable l'hypothèse de F. Galiani que N. A. Boulanger, auteur du discours *L'antiquité dévoilée par ses usages*, aurait commis un plagiat de *La scienza nuova* de G. Vico, les relations Kollataj – Vico deviendraient plus probables, car – dans les fragments sur le déluge – apparaît le nom de Boulanger, ainsi que celui de J. A. de Luc.

¹³ H. Kollataj, *Porządek fizyczno-moralny*, p. 153.

empiéter, pour autant, sur les droits des autres, "car chacun (...) a ses propres forces grâce auxquelles il peut acquérir les choses nécessaires".¹⁴ D'une façon très intéressante, car en éliminant tout conflit, Kołłątaj résout le problème de l'inégalité des biens; comme la quantité de ces biens dépend du fait que le plus fort du point de vue physique est capable de



travailler le plus, il s'en suit qu'il tire les plus grands profits de son travail. Dans l'*Ordre physique et moral (Porządek fizyczno-moralny)*¹⁵ Kołłątaj prouve que les différences causées par l'inégalité de biens acquis

¹⁴ H. Kołłątaj, op. cit., p. 61.

¹⁵ H. Kołłątaj, op. cit., note à la page 60, p. 62, p. 183. Kołłątaj résume ses réflexions ainsi (op. cit. p. 184): "Nabywanie więc nad własną potrzebę za pomocą większych sił nie tylko nie sprzeciwia się porządkowi przyrodzonemu, ale owszem go utrzymuje, wskazując potrzebę społeczeństwa, w którym siły mocnych i słabych robią jedną masę sił społecznych..."

par le travail des plus forts et des plus faibles du point de vue physique, ne bouleversent pas l'économie de la nature, car les droits et les devoirs de l'homme dépassent le pouvoir d'acquérir les choses. Il existe aussi un devoir d'aider les autres, devoir qui cesse d'être une théorie ou une abstraction au moment où les uns ont plus et les autres moins qu'il ne leur faut. Les liens entre les droits physiques et moraux de l'humanité, la dépendance réciproque du droit (*ius*) et du devoir (*officium*) doivent donc éliminer les conflits sociaux, mais à condition que l'homme garde l'équilibre entre l'action de donner et de prendre. La propriété privée ne doit pas, selon Kollataj, devenir une source des antagonismes sociaux, car ce n'est pas une propriété des privilégiés, caractéristique du système féodal, mais une propriété acquise par le travail qui détermine les dimensions des biens appartenant à chaque individu. L'exemple cité prouve que les différences entre les membres de la même société sont inévitables, mais inoffensives, car les hommes les acceptent en vue de leurs besoins, "à quoi la nature elle-même leur impose la règle"¹⁶.

Les formes de gouvernement, le droit politique, civil et criminel, le droit de nations, ainsi que l'économie politique, réalisés de différentes façons dans l'histoire, sont bons si on les a fondés conformément au droit naturel, sinon, ils mènent le genre humain au malheur.

* *
*

C'est ainsi, que l'anthropologie créée par Kollataj, élimine par principe le conflit entre l'homme naturel et l'homme historiquement actualisé. La recherche de l'homme naturel dans l'homme civilisé, entreprise par Rousseau, la contradiction soulignée par lui entre les besoins de la personnalité humaine et son existence sociale, entre l'existence authentique et le masque, sont très éloignées de la théorie de l'ordre physique et moral de Kollataj. Jean Jacques Rousseau, en admettant que l'homme qui veut garder son authenticité, doit agir comme il parle et parler comme il pense, se pose aussitôt la question si le même homme peut être un bon citoyen? Dans le système de Kollataj il n'y a pas de conflit entre l'homme et le citoyen, mais à condition que les hommes, créant leur histoire, sachent "bien lire dans le livre de la nature". Sinon, une contradiction dramatique apparaît, contradiction entre l'harmonieuse théorie et la pratique de la réalité historique. Kollataj lui-même, témoin des malheurs de la République nobiliaire de Pologne au siècle des lumières et, en même temps, leur victime, a vu assez de ces inconséquences nées de l'incompatibilité de la théorie et de la pratique.

Ainsi, par exemple, tout au long de l'oeuvre de Hugo Kollataj se répète une réflexion ou un avertissement qui concerne l'"*aurea libertas Polona*". Celle-là n'a rien de commun avec la liberté à laquelle l'homme a le droit d'aspirer, mais au contraire, elle est la négation de cette liberté, car elle équivaut à la licence et celle-ci menace la liberté des autres, garantie par le droit naturel. Le pouvoir qui protège les citoyens et les lois positives, au contraire, ne limitent pas la liberté, ils en deviennent garants dans la mesure où ils sont conformes aux lois naturelles.

¹⁶ H. Kollataj, op. cit., p. 125.

Comme le montre cet exemple, Hugo Kołłątaj se rend compte de ce que la pratique de l'histoire infirme son raisonnement, très serré et très optimiste. Le problème de la cohérence de l'homme naturel et de l'homme historique, citoyen d'une société concrète, théoriquement résolu, devient au cours d'une confrontation avec la réalité un postulat difficile à réaliser.

Ainsi la confrontation du système très harmonieux de Hugo Kołłątaj avec la réalité politique et sociale de la Pologne au XVIII^e siècle fait resurgir en quelque sorte les doutes de Jean Jacques Rousseau au sujet de l'homme naturel et de l'homme social.

Compte-rendu par: Ewa Rządowska